



Nouvelles et Analyses

Vol. 1, no 25
17 mai 2012

Questions sur le devenir de l'économie de défense de la France

Par Yves Bélanger
Professeur au département de
science politique de l'UQAM

Dans le contexte de l'arrivée du nouveau ministre responsable, Jean-Yves Le Drian, il convient de se demander où ira la France dans le dossier de la défense. Pour l'instant, seules quelques mesures symboliques ont été précisées comme se retirer d'Afghanistan à la fin de 2012 et réduire la participation française au bouclier de défense antimissile. Certes ces mesures annoncent une volonté de se démarquer de la politique suivie par Nicolas Sarkozy, voire un changement d'état d'esprit, mais elles ne donnent aucune indication sur le devenir de l'économie militaire. Pour mieux évaluer la situation sur ce dernier terrain il faut se pencher sur les pistes budgétaires, les sensibilités en matière de restructuration de l'industrie ainsi que la nature des partenariats à privilégier.

Au niveau budgétaire le discours sur la défense de mars 2012 n'annonce pas de changements dramatiques mais prévient les forces militaires d'une probable volonté présidentielle de contenir les dépenses. En fait, François Hollande veut indexer le niveau des ressources affectées à la défense au budget des dépenses publiques. Il faut donc s'attendre à des réductions sans doute limitées qui pourraient épargner les budgets dédiés aux matériels, mais l'industrie sera néanmoins touchée par une réduction des

fonds consentis aux forces armées. L'économie de défense va s'affaiblir, il reste à voir quel sera l'impact précis sur l'industrie qui l'alimente.

La restructuration de l'industrie lance un second défi. L'analyse des prises de position du camp socialiste permet de constater que ce dernier ne veut plus soumettre la raison d'État à la logique de l'industrie privée, tout en projetant néanmoins d'appuyer la constitution de grands groupes européens. L'État français devra donc assumer un rôle sans doute plus important que celui qui est déjà le sien. Or plusieurs projets de regroupement préconisés par Paris au fil des années ont buté sur le sentiment des partenaires étrangers d'être invités à assumer une fonction de figurant dans une démarche visant à permettre au pouvoir français d'accroître son influence sur la scène européenne et mondiale. Il sera donc ici essentiellement question d'attitude et de comportement. Renoncera-t-on aux aspirations de leadership de la part du gouvernement français?

Cela nous amène au dernier sujet soit celui des partenariats à privilégier. Sous la présidence de Nicolas Sarkozy la démarche française s'est arrimée à une alliance bilatérale avec le Royaume-Uni, elle-même inscrite dans une logique de rapprochement des États-Unis. Dans le même mouvement Paris a intégré le commandement unifié de l'OTAN. François Hollande propose de repositionner le pays sur un agenda pro-

européen en suggérant explicitement de relancer l'européanisation de la défense. Cela donne à penser qu'on s'éloignera du projet d'axe Paris-Londres-Washington qui a donné peu de résultats concrets pour réinvestir dans la revitalisation de l'axe Paris-Berlin. Ce retour à l'engagement continental européen sera-t-il plus fructueux qu'il ne l'a été dans le passé? La démonstration reste à faire.

Pour l'instant plusieurs questions demeurent entières et il faudra sans doute attendre la sortie du prochain livre blanc sur la défense attendu à la fin de l'année 2012 pour y voir un peu plus clair.